

MIEUX ENSEMBLE



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

MAGAZINE INTERCOMMUNAL D'INFORMATION

N°22



DOSSIER

VOTRE NOUVEAU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

L'ACTU EN BREF

NOS RESSOURCES
EN EAU SONT
PRÉCIEUSES



L'AGGLO AVANCE

UNE NOUVELLE ÉTAPE
DANS LA VIE DE NOTRE
AGGLOMÉRATION



L'AGGLO ET VOUS

SLA VOUS AIDE À RÉNOVER
VOTRE HABITATION



Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION : TERRES D'AVENIR !

Après l'installation le 15 juillet dernier de votre nouveau Conseil communautaire, je souhaite prendre quelques instants, en ce début de mandat, pour porter un regard sur le chemin parcouru depuis la naissance de Saint-Louis Agglomération le 1^{er} janvier 2017. Notre ambition collective était alors de créer une intercommunalité attentive aux besoins de chacun et à la qualité des services qui vous sont rendus au quotidien.

Depuis, avec les pôles de proximité, le développement du très haut débit, l'enrichissement de l'offre de transport public (Tram 3, modernisation de Distribus, transport à la demande), la mise en place d'une véritable politique d'animation sportive, de l'habitat, de la petite enfance et de la jeunesse, la prise en charge des compétences eau et assainissement, la gestion des déchets ménagers, ou encore des actions concrètes en faveur du climat, Saint-Louis Agglomération a montré sa capacité à satisfaire des attentes multiples, au plus près du terrain.

L'ambition qui nous anime à présent mettra au cœur de notre action trois grandes priorités : le développement durable de notre agglomération, sa dynamique

économique et le maintien d'une ruralité forte et solidaire. Ces trois dimensions, si complémentaires, sont essentielles pour créer un territoire harmonieux, équilibré, où industrie, développement rural, préservation de notre environnement et qualité de vie se marient avec bonheur.

C'est pourquoi nous avons créé deux nouvelles délégations : la première, dédiée au développement rural, aura pour objectif d'œuvrer pour le maintien des exploitations agricoles dans nos communes tout en accompagnant les acteurs concernés vers des modes de productions toujours plus responsables. La seconde, consacrée à la santé, s'attachera à proposer aux habitants une offre médicale répondant au mieux à leurs besoins, en encourageant par des mesures spécifiques les médecins et les professionnels de la santé en général à venir s'installer sur notre territoire.

En réussissant la synergie d'une économie florissante, d'une ruralité dynamique et d'un environnement préservé, nous entendons faire de l'ensemble des communes de notre territoire de formidables « terres d'avenir », appellation que nous avons reportée au bas et en complément de notre logo depuis le 15 juillet 2020.

Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par Saint-Louis Agglomération.

Directeur de publication : Jean-Marc Deichtmann
Conception, réalisation : 3MA Group, en collaboration avec la Direction de la Communication de Saint-Louis Agglomération.
Photographie : Saint-Louis Agglomération ; iStock & Freepik
Impression : Gyss Imprimeur
Date de parution : Septembre 2020 - Tirage : 41 800 exemplaires
Dépôt légal : à parution - ISSN : 2104-9130

ALAIN GIRNY, UN PRÉSIDENT D'EXCEPTION



Alain Girny nous a quittés le 6 février dernier. Il laisse le souvenir d'un homme d'action, aux qualités humaines et professionnelles exemplaires. À l'écoute des habitants et des acteurs de Saint-Louis Agglomération, il a su mettre à l'œuvre ses qualités pour fédérer toutes les énergies au service du développement de notre territoire.

Successeur de Roland Igersheim en 2014 à la présidence de la CC3F*, il fut au cœur des mutations de notre intercommunalité ces dernières années : transformation de la CC3F* en CA3F** au 1^{er} janvier 2016, naissance de Saint-Louis Agglomération le 1^{er} janvier 2017, nouvelles compétences...

Il a ainsi accompagné la concrétisation de plusieurs projets emblématiques comme l'extension de la ligne 3 du tram bâlois, la salle multisports de Village-Neuf, la création du parking relais de la gare de Saint-Louis, des pôles de proximité, le développement d'une politique d'animation sportive, la connexion de l'ensemble des communes au très haut débit, et bien d'autres encore...

SON PARCOURS

1989 : Conseiller municipal de Saint-Louis
1995 : Vice-Président au SIPES
2001 : Vice-Président de la CC3F, puis 1^{er} Vice-Président en 2008
2011 : Premier adjoint du Maire de Saint-Louis, Jean-Marie Zoellé
2014 : Président de la CC3F, puis de la CA3F** (2016) et de Saint-Louis Agglomération (2017)

*CC3F : Communauté de Communes des Trois Frontières

**CA3F : Communauté d'Agglomération des Trois Frontières

3>4	MÉMOIRE
5>13	DOSSIER
14>18	L'ACTU EN BREF
19	L'AGGLO AVANCE
20>21	L'AGGLO ET VOUS
22>24	NOTRE AGGLO

JEAN-MARIE ZOELLÉ, UN ÉLU ENGAGÉ POUR NOTRE TERRITOIRE



Avec le décès de Jean-Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis, le 6 avril dernier, notre territoire perd un homme qui n'a eu de cesse d'agir pour sa ville et pour sa région des Trois Frontières.

Vice-Président en charge des transports au sein de l'intercommunalité, il a œuvré aux côtés d'Alain Girny au développement d'une mobilité plus respectueuse de notre environnement.

Au-delà du projet emblématique du Tram 3 ou de la promotion de nouveaux modes de déplacement (création d'un réseau de bornes de recharge pour les voitures électriques, service d'autopartage...), Jean-Marie Zoellé s'est attaché à moderniser et remodeler le réseau Distribus avec de nouvelles dessertes (Rosenau, Kembs, Bartenheim...), de nouvelles lignes (9, 603, 604, 11, 14...), un cadencement optimisé ou encore la création d'un service de transport pour les personnes à mobilité réduite... Toutes ces actions ont permis de proposer un service plus adapté qui attire un nombre croissant de voyageurs.

SON PARCOURS

1989 : Premier adjoint du Maire de Saint-Louis, Jean Ueberschlag

1995 : Vice-Président en charge des transports au sein de l'intercommunalité

2011 : Élu Maire, succédant à Jean Ueberschlag

2014 et mars 2020 : Réélu Maire de Saint-Louis

Votre nouveau Conseil communautaire

Le second tour des élections municipales et communautaires du 28 juin dernier a permis de compléter l'élection de vos représentants au sein du Conseil communautaire de Saint-Louis Agglomération.

Installée le 15 juillet, la nouvelle assemblée s'est donnée pour Président Jean-Marc Deichtmann, Maire de Huningue, qui sera assisté de 15 Vice-Présidents et de 9 Assesseurs.

Concrètement, votre Conseil communautaire s'attachera à poursuivre son action pour le développement de notre territoire et le renforcement de votre qualité de vie, à travers les diverses missions qu'il assure.

Qui sont vos nouveaux Conseillers communautaires ?

Quelles sont les compétences assurées par Saint-Louis Agglomération ?

Comment fonctionne votre Communauté d'agglomération ?

C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier.



LE BUREAU

LE PRÉSIDENT

**Jean-Marc Deichtmann**

Maire de Huningue

Finances, Développement économique,
Accessibilité

LES VICE-PRÉSIDENTS avec leur délégation

**1^{ère} Vice-Présidente****Pascale Schmidiger**

Maire de Saint-Louis

Politique de la Ville
Transports urbains**4^e Vice-Président****Joël Roudaire**

Maire de Kembs

Sports

**7^e Vice-Président****Thomas Zeller**

Maire de Hégenheim

Affaires transfrontalières

**10^e Vice-Président****Daniel Adrian**

Maire de Landser

Mutualisation et proximité

**13^e Vice-Président****Pierre Pfendler**Maire de
Hagenthal-le-Haut

Développement rural

**2^e Vice-Président****Pascal Turri**

Maire de Sierentz

Aménagement du
territoire
SCOT**5^e Vice-Président****Jean-Paul Meyer**

Maire de Blotzheim

Habitat

**8^e Vice-Président****Gaston Latscha**

Maire de Hésingue

Valorisation des déchets
ménagers
Réfèrent EuroAirport**11^e Vice-Président****Bernard
Kannengieser**

Maire de Bartenheim

Petite enfance

**14^e Vice-Président****Bernard Juchs**

Maire de Schlierbach

Information et
communication**3^e Vice-Président****Denis Wiederkehr**

Maire de Attenschwiller

Assainissement

**6^e Vice-Présidente****Isabelle Trendel**

Maire de Village-Neuf

Santé

**9^e Vice-Président****Thierry Litzler**

Maire de Rosenau

Eau

**12^e Vice-Présidente****Christèle Willer**

Maire de Buschwiller

Numérique
Numérique au service des
entreprises**15^e Vice-Président****Philippe Knibiely**Adjoint au Maire
de Saint-LouisEnvironnement, Climat,
Énergie

LES ASSESSEURS avec leur délégation

**1^{er} Assesseeur****Max Delmond**Maire de
Folgensbourg

Tourisme

**3^e Assesseeur****Stéphanie Gerteis**Adjointe au Maire
de Saint-Louis

Culture

**5^e Assesseeur****Philippe Ginder**

Maire de Brinckheim

Enfance, Jeunesse et
Bilinguisme**7^e Assesseeur****Clément Sibold**Maire de
RantzwillerRelations avec la SNCF
et le monde ferroviaire**9^e Assesseeur****Daniel Schicca**Adjoint au Maire
de Saint-Louis

Évènementiel

**2^e Assesseeur****Vincent Strich**Maire de
Steinbrunn-le-Haut

Mobilité douce

**4^e Assesseeur****Gilbert Fuchs**Maire de
Hagenthal-le-BasEmploi et Formation
professionnelle**6^e Assesseeur****Yves Tschamber**Maire de
HelfrantzkirchDéveloppement de
l'Artisanat**8^e Assesseeur****Christine François**Conseillère municipale
de HuninguePatrimoine et
Infrastructures

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Les Conseillers titulaires et leurs suppléants

Les 78 Conseillers titulaires et 30 suppléants (pour les communes qui n'ont qu'un Conseiller) représentant nos quarante communes sont :

ATTENSCHWILLER



Denis Wiederkehr, Maire
Suppléante : Katia Fimbel

BARTENHEIM



Bernard Kannengieser, Maire
Patrick Capon
Ariane Rinquebach

BLOTZHEIM



Jean-Paul Meyer, Maire
Lucien Gasser
Martine Lefebvre
Sandrine Schmitt Meyer

BRINCKHEIM



Philippe Ginder, Maire
Suppléant : Henri Goepfert

BUSCHWILLER



Christèle Willer, Maire
Suppléant : Denis Huttenschmitt

FOLGENSBURG



Max Delmond, Maire
Suppléant : Emmanuel Martin

GEISPITZEN



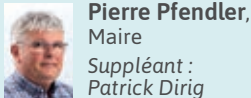
Christian Baumlín, Maire
Suppléant : Patrice Schneider

HAGENTHAL-LE-BAS



Gilbert Fuchs, Maire
Suppléante : Cindy Wittig

HAGENTHAL-LE-HAUT



Pierre Pfendler, Maire
Suppléant : Patrick Dirig

HÉGENHEIM



Thomas Zeller, Maire
Gérard Kern
Sabine Kibler-Krauss

HELFRANTZKIRCH



Yves Tschamber
Suppléant : Jean-Claude Bilger



HÉSINGUE
Gaston Latscha, Maire
Josiane Chappel

HUNINGUE



Jean-Marc Deichtmann, Maire
Dominique Bohly
Christine François
Patrick Striby
Valérie Zakrzewski

KAPPELEN



Guillaume Gabriel, Maire
Suppléant : Christophe Klein

KEMBS



Joël Roudaire, Maire
Céline Bach
Christiane Rossé
Francis Schacher

KNOERINGUE



André Ueberschlag
Suppléant : Patrick Groelly

KOETZINGUE



Hélène Cailleaux
Suppléant : Gilbert Bernascone

LANDSER



Daniel Adrian, Maire
Suppléante : Mireille Zingle

LEYMEN



Rémy Otmane, Maire
Suppléante : Carine Brendlé

LIEBENSWILLER



Hubert Muller, Maire
Suppléante : Christelle Stierlin

MAGSTATT-LE-BAS



Serge Fuchs, Maire
Suppléant : Mathieu Wilhelm

MAGSTATT-LE-HAUT



Florence Heitz, Maire
Suppléante : Sandrine Helgen

MICHELBACH-LE-BAS



Julien Schicklin, Maire
Suppléante : Sylvie Goepfert

MICHELBACH-LE-HAUT



André Wolgensinger, Maire
Suppléant : Roland Brom

NEUWILLER



Carmelo Milintenda, Maire
Suppléant : Christian Roller

RANSPACH-LE-BAS



Sandra Muth, Maire
Suppléant : Bertrand Runser

RANSPACH-LE-HAUT



Stéphane Rodde, Maire
Suppléante : Emilie Wintzenrieth-Schmitt

RANTZWILLER



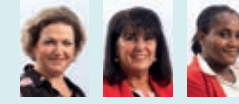
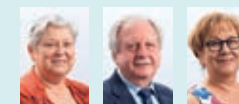
Clément Sibold, Maire
Suppléante : Fabienne Garnier

ROSENAU



Thierry Litzler, Maire
Nadine Wogenstahl

SAINT-LOUIS



Pascale Schmidiger, Maire
Florian Bachmann
Sylvie Choquet
François Dinten
Raymond Eckes
Françoise Ferrandez
Karin Gangloff
Stéphanie Gerteis
Hubert Giegelmann
Bertrand Gissy
Franck Kahrir
Philippe Knibiely
Gabriel Pisoni

Daniel Schicca
Bernard Schmitter
Lola Sfeir
Jocelyne Straumann-Hummel
Aline Tchekoutio-Taisne

SCHLIERBACH



Bernard Juchs, Maire
Suppléante : Annie Devey

SIERENTZ



Pascal Turri, Maire
Paul-Bernard Munch
Rachel Soret
Vachet-Valaz

STEINBRUNN-LE-HAUT



Vincent Strich, Maire
Suppléant : Denis Wach

STETTEN



Jean-Luc Muller
Suppléante : Rachel Butsch

UFFHEIM



André Ribstein, Maire
Suppléant : René Almy

VILLAGE-NEUF



Isabelle Trendel, Maire
André Kastler
Thuriann Ramassamy-Bellamy
Anthony Martin, Maire
Suppléant : Jean-Martin Ott

WAHLBACH



Anthony Martin, Maire
Suppléant : Jean-Martin Ott

WALTENHEIM



Jean-Louis Schott, Maire
Suppléante : Valérie Kuntz

WENTZWILLER



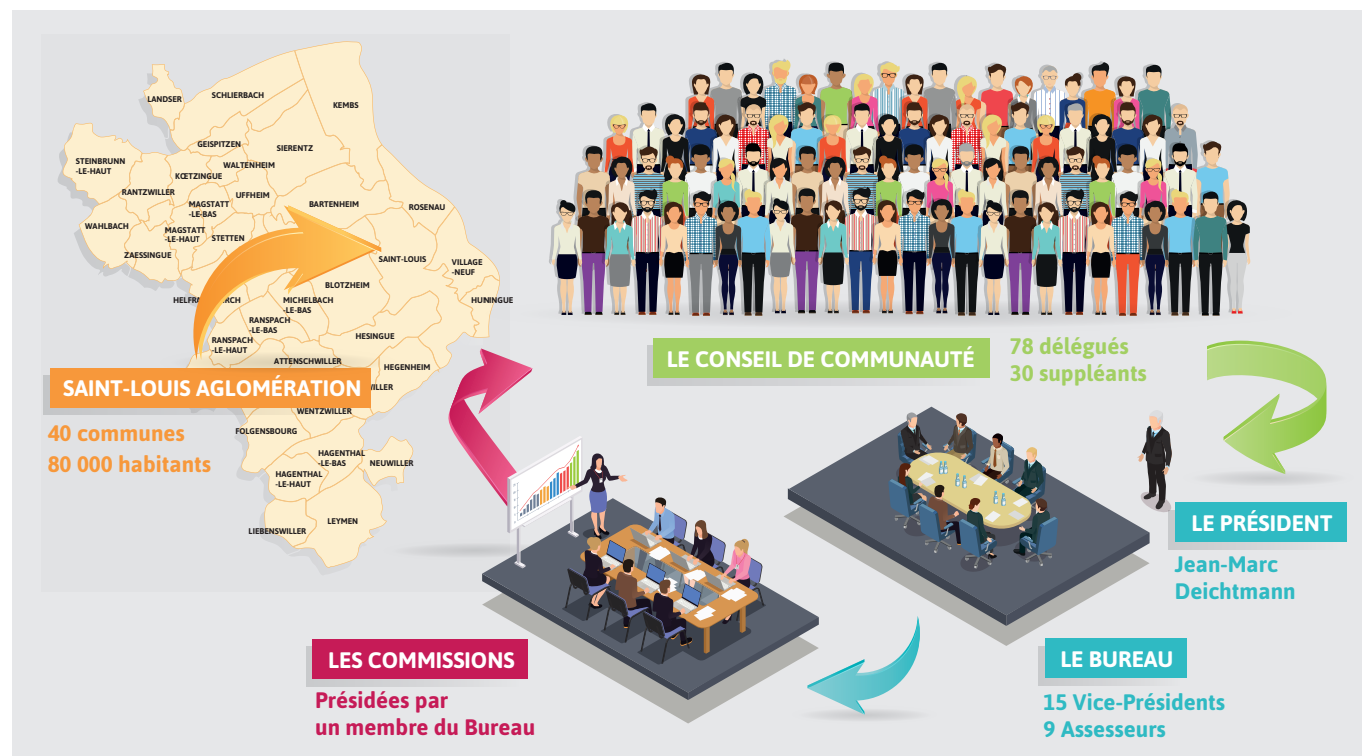
Angelo Pilleri, Maire
Suppléante : Nathalie Specker

ZAESSINGUE



Roger Zinniger, Maire
Suppléant : Jean-Marc Frey

COMMENT FONCTIONNE NOTRE COMMUN AUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Composition : Il réunit les **78 Conseillers communautaires** représentant les différentes communes membres de l'agglomération. Ce sont eux qui élisent le Président et les Vice-Présidents.

Mission : Le Conseil de communauté **détermine les grandes orientations de la collectivité**. Il peut déléguer certaines attributions au Bureau, mais certaines ne peuvent l'être, comme le vote des budgets et des comptes administratifs, qu'il est obligé d'approuver. Il vote par délibérations.

Rendez-vous : Ses séances sont publiques, vous pouvez donc y assister ou consulter l'historique des délibérations directement en ligne sur le site www.agglo-saint-louis.fr ou au siège de l'Agglomération à Saint-Louis.

LE PRÉSIDENT

Le Président **prépare et exécute les délibérations adoptées par le Conseil de communauté**. Il est le chef des services de la Communauté d'agglomération et il la représente également en justice. Pour l'aider dans ses tâches, il est assisté de Vice-Présidents et d'Assesseurs qui interviennent chacun dans un domaine particulier.

LE BUREAU

Composition : Le Bureau est **composé du Président, des Vice-Présidents et d'Assesseurs**.

Mission : Il **examine les rapports à soumettre au Conseil communautaire et les travaux des différentes commissions**. Il peut délibérer dans les matières pour lesquelles il a eu délégation.

Il se réunit au moins une semaine avant chaque Conseil.

LES COMMISSIONS

Composition : Les commissions qui sont **présidées par un membre du Bureau** - Vice-Président ou Assesseur - réunissent des Conseillers communautaires et des Conseillers municipaux de nos quarante communes. Chaque commission est spécialisée sur une thématique.

Mission : Il s'agit de **groupes de travail et de réflexion** qui apportent leur éclairage, proposent des actions concrètes ou des équipements à réaliser et donnent leur avis sur les projets de Saint-Louis Agglomération. De par leur diversité et leur représentativité, les commissions jouent un rôle essentiel dans la prise de décision éclairée du Conseil de communauté.

Le programme de travail est fixé par les Présidents des différentes commissions.

CONCRÈTEMENT, COMMENT VOTRE COMMUNE EST-ELLE REPRÉSENTÉE ?

Le Conseil de communauté est composé de **délégués représentant chacune des 40 communes**. Leur nombre varie de manière proportionnelle en fonction du nombre d'habitants. Les communes qui n'ont qu'un délégué ont droit à un suppléant qui remplace le titulaire en cas de besoin. Toutes les communes sont également représentées dans les commissions.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Composition : Saint-Louis Agglomération compte plus de 250 agents permanents et 100 agents non permanents (saisonniers au Centre nautique Pierre de Coubertin par exemple...).

Mission : Ils mettent en œuvre les décisions prises par le Conseil communautaire et assistent les élus.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Obligatoire depuis 2019, mais déjà existante à Saint-Louis Agglomération auparavant, elle **réunit les Maires des 40 communes membres**. Elle est présidée par le Président de l'agglomération. C'est un outil de gouvernance complémentaire au Conseil communautaire.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Il est composé de **représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, et environnementaux de l'agglomération**. Il est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultants de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

QUE FAIT SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

POUR VOUS ?

ELLE AGIT POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

EAU-ASSAINISSEMENT

- 37 points de production d'eau
- 7,3 millions de m³ prélevés par an
- Distribution : 650 km de conduites
- Collecte des eaux usées : 650 km de conduites
- 10 millions de m³ d'eau traités par an
- Traitement : 2 stations d'épuration, 7 rhizosphères

SERVICES DE PROXIMITÉ

- Pôles de proximité à Folsensbourg et Sierentz
- Antenne Eau-Assainissement à Hagenthal-le-Bas
- Le marché hebdomadaire du Palmrain

PETITE ENFANCE – JEUNESSE

- RAM à Hagenthal-le-Bas, Huningue et Sierentz
- Multi-accueil à Hagenthal-le-Bas, Landser, Ranspach-le-Bas, Sierentz
- Animation enfance-jeunesse

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte en porte-à-porte
- 100 points d'apport volontaire
- Déchetteries à Bartenheim, Kembs, Leymen, Michelbach-le-Haut, Sierentz, Village-Neuf ; mini-déchetteries à Blotzheim et Hégenheim
- Plateformes pour les déchets verts

SPORT ET CULTURE

- Piscine couverte de Village-Neuf
- Centre nautique Pierre de Coubertin
- COSEC et salle multisports de Village-Neuf
- COSEC de Hégenheim
- Médiathèque « La Citadelle »
- Sorties de découverte et culturelles
- Promotion de l'alsacien

GESTION DES AIRES RÉSERVÉES AUX GENS DU VOYAGE

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Aide à la mise en œuvre de projets : information et conseils, appui technique et administratif
- Soutien financier pour la réhabilitation thermique du parc immobilier, la remise sur le marché de logements vacants, la réalisation de logements sociaux, l'accession sociale à la propriété, les actions du contrat de ville du quartier de la gare à Saint-Louis, etc.

MOBILITÉ

- Réseau Distribus
- Transport à la demande
- Transport scolaire
- Parking relais de la gare de Saint-Louis
- Réseau Izyborne (pour recharge de voitures électriques)
- Aires de covoiturage à Sierentz
- Pistes cyclables
- Prime vélo

ELLE PRÉPARE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- Participation de SLA à de nombreux projets transfrontaliers, notamment dans le domaine de la mobilité et de l'aménagement du territoire
- Représentation dans les instances transfrontalières de l'agglomération trinationale : l'ETB, L'AggloBasel, IBA Basel.
- Participation à INFOBEST Palmrain, un centre d'informations et de conseils pour toutes les questions transfrontalières.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Projet de territoire** « Vision d'avenir 2030 »
- **Projet Euro3Lys** (quartier du Lys, Technoport)
- **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)** : les objectifs d'aménagement et de développement durable pour les 20 prochaines années

- **Le Programme Local de l'Habitat (PLH)** : les réponses aux besoins en logement dans les 6 ans à venir
- **3Land** : Planification du développement de la zone industrielle et portuaire entre Huningue et Bâle

ÉCONOMIE

- Gestion de parcs et zones d'activité : 16 zones, plus de 300 hectares
- Soutien aux créateurs d'entreprise : Espace d'Entreprises « La Pépinière » à Schlierbach
- Actions pour l'emploi et la formation : Salon Trinat'Emploi, Salon des métiers...

TRÈS HAUT DÉBIT

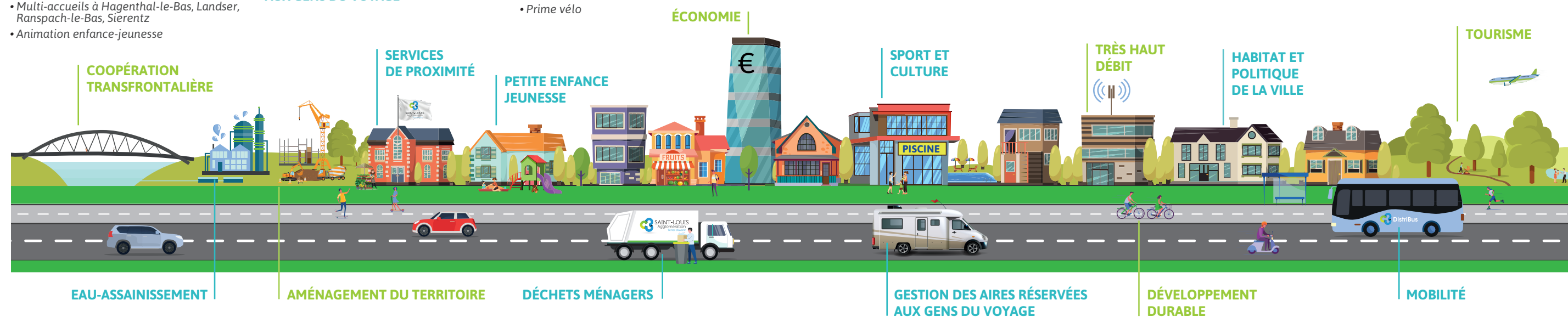
- La fibre optique pour toutes les communes de Saint-Louis Agglomération à l'horizon 2021

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Démarche de labellisation Cit'ergie (European Energy Award)
- Mobilité : promotion des modes de transport respectueux de l'environnement (transports en commun, vélo, voiture électrique, covoiturage...)
- Protection de l'environnement (Gerplan, Petite Camargue Alsacienne...)

TOURISME

- Office de tourisme du Pays de Saint-Louis Région des Trois Pays
- Port de plaisance de Kembs
- Sentiers de découverte des secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau
- Pistes cyclables



SÉCURISER NOS RESSOURCES EN EAU

Chargée de la gestion de l'eau et de l'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020 (lire Mieux ensemble n°21, décembre 2019), Saint-Louis Agglomération s'est donnée pour priorité de garantir à tous les habitants l'accès à une eau de qualité.

L'année 2020 sera ainsi marquée par plusieurs chantiers d'envergure :

- la pose d'une nouvelle conduite de 2,3 km de long entre le château d'eau de Bartenheim-la-Chaussée et un puits de pompage situé à Saint-Louis Neuweg. Opérationnelle dès cet automne, cette conduite va relier deux sites de production auparavant distincts, permettant ainsi de mettre en commun les ressources en eau pour assurer l'approvisionnement en cas de pénurie dans l'un des secteurs. Coût : 1,4 million d'euros HT ;
- d'ici la fin de l'année, un nouveau réservoir d'eau potable d'une capacité de 200 m³ remplacera un réservoir vétuste à Liebenswiller. Coût : 500 000 € HT ;
- à Bartenheim, des travaux ont été lancés par Saint-Louis Agglomération pour entretenir des canalisations vieillissantes (570 mètres de conduites et 30 branchements renouvelés).

Garantir la qualité de l'eau

Pour protéger nos ressources en eau, des travaux sont en cours à Rosenau pour augmenter la capacité de la station de pompage : son débit passera de 160 l/s* à 255 l/s* ; celle du bassin d'orage sera triplée, avec 900 m³ au lieu de 300 m³.

Ces nouvelles installations vont contribuer à améliorer l'environnement, à réduire les rejets vers le ruisseau voisin et les nuisances olfactives pour les riverains. Coût : 1,5 million d'euros HT.

Parallèlement, Saint-Louis Agglomération poursuit ses travaux habituels : réparations des fuites sur le réseau d'eau potable et réalisation de branchements neufs (eau et assainissement) pour les nouvelles constructions.

*l/s = litres/seconde



LA 2^{ÈME} ÉDITION DU VILLAGE DE LA MOBILITÉ AURA LIEU LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE MATIN, PENDANT LE MARCHÉ DE SAINT-LOUIS, DANS LA RUE DU TEMPLE



Cette date est également la journée nationale des transports publics et c'est une journée au sein de la semaine européenne de la mobilité, qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre. À cette occasion venez découvrir les différents modes de déplacement proposés sur l'Agglomération : le réseau Distribus, les bornes de recharge Izyborne pour véhicules électriques, l'autopartage Citiz, les aménagements cyclables... De nombreuses surprises vous attendent !

AU BOULOT, À L'ÉCOLE, J'Y VAIS AUTREMENT !



Vous pouvez encore vous inscrire à l'édition spéciale 2020 de ce défi ! Que vous soyez écoliers ou salariés, du 14 au 27 septembre, laissez votre voiture au garage et déplacez-vous à vélo, en train, en bus, à pied ou en covoiturage, seul ou en équipe, avec vos collègues ou amis. Tous les kilomètres parcourus par les participants seront convertis en une dotation

financière destinée au personnel médical et aux soignants engagés lors de l'épidémie de la Covid-19.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 septembre.

Pour en savoir plus : www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Mobilité > Défi Au boulot, à l'école, j'y vais autrement !



DES CONTENEURS ENTERRÉS À LA GARE DE SAINT-LOUIS



Dans le cadre de la politique de la ville, six conteneurs enterrés ont été posés en juin dernier par Saint-Louis Agglomération à la gare de Saint-Louis, côté parc. L'objectif de l'Agglomération est de renforcer la qualité de vie des habitants en répondant à une demande forte d'équipements pour la collecte des déchets.

Saint-Louis Agglomération a innové en combinant des points de collecte des

ordures ménagères (3 conteneurs de 5 m³) et un point d'apport volontaire (2 conteneurs de 5 m³ pour les emballages, 1 conteneur verre de 4 m³).

Les ambassadeurs du tri vont prendre contact avec les habitants des logements concernés pour les informer quant à la bonne utilisation de ces installations dont la mise en service est prévue en septembre.

EN 2019

- Plus de 400 structures participantes
- 11 036 pédaleurs
- 252 568 km
- 2 entreprises de notre territoire sur le podium !

Record à battre ! A vos marques, prêts, partez !

UNE PRIME POUR VOUS METTRE AU VÉLO !

Vous n'avez pas encore de vélo ? Pour vous y mettre, profitez de l'aide à l'achat mise en place par Saint-Louis Agglomération qui peut aller jusqu'à 200 € pour un vélo à assistance électrique ou un vélo cargo, et 100 € pour un vélo de ville ou pliant.

Pour en savoir plus : www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Mobilité.





VOTRE DÉFI DÉCLICS POUR UNE ÉNERGIE POSITIVE

Le défi des familles à énergie positive est devenu le défi DÉCLICS, qui ajoute une corde à son arc : la réduction des déchets, qui vient compléter les économies d'énergie et d'eau.

L'édition 2019-2020 a réuni 43 participants qui ont bénéficié de nombreuses animations : ateliers zéro déchet, visites (centre de tri des emballages, centre de tri des textiles), serious game (un jeu sérieux à visée pédagogique) avec des énigmes pour retrouver un trésor à réaliser chez soi, ainsi que l'incontournable événement final.

Apprenez vous aussi les bons gestes pour notre planète en prenant part à l'édition

2020-2021. Une façon ludique et conviviale d'agir concrètement, tout en réduisant votre facture énergétique.

➔ Inscrivez-vous avant le **30 novembre** !

Pour en savoir plus

defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-saint-louis-agglomeration

OPÉRATION GERPLAN

À l'occasion des 20 ans du GERPLAN*, Saint-Louis Agglomération organise une **distribution de sachets de semences** pour prairies fleuries mellifères aux enfants, via des structures d'accueil collectifs.

À planter cet automne ou au printemps prochain, ces sachets sont composés d'un mélange de 5g de graines de fleurs et graminées sauvages d'origine locale permettant de fleurir une surface de 2 à 3 m² par sachet.



Ainsi, avec 1000 sachets distribués, près de 3000 m² pourront être fleuris çà et là sur le territoire de l'Agglomération, grâce à cette opération.

Pour en savoir plus

Virginie Waltz 03 89 70 33 47 / waltz.virginie@agglo-saint-louis.fr

* QU'EST-CE QU'UN GERPLAN ?

Depuis 20 ans, les GERPLAN (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain), initiés par le Département du Haut-Rhin, ont pour volonté de concilier activités agricoles, urbanisation, préservation des milieux naturels et des ressources. Ils sont portés volontairement par les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) du territoire et notamment Saint-Louis Agglomération.

REPRISE DES PERMANENCES EIE

Vous souhaitez des conseils neutres et gratuits pour effectuer des travaux de rénovation énergétique ? Rendez-vous dans les permanences de l'Espace Info > Énergie (EIE) où un conseiller vous informera sur

les techniques, les matériaux ou encore les aides dont vous pouvez bénéficier.

➔ L'accueil se fait sur rendez-vous au 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org

Retrouvez les dates des prochaines permanences : www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Vie quotidienne > Habitat > Les services d'information sur l'énergie et la rénovation globale

LES TRAVAUX DE VIABILISATION ACHEVÉS AU TECHNOPARC

Malgré la crise sanitaire qui, pendant quelques jours, a arrêté le chantier, les travaux de viabilisation du Technoparc à Hélingue ont pu reprendre rapidement avec l'application d'un protocole sanitaire. Ils se sont achevés à la fin de l'été, offrant aux entreprises toutes les infrastructures nécessaires à leur installation : voirie (avec piste cyclable), accès aux différents réseaux (eau, électricité...).

La construction des locaux de l'entreprise SES Sterling sur son terrain de 9 hectares a bien avancé. Un deuxième lot de 1,9 hectares a été acheté par Sofimeca-Europroduction qui devrait démarrer son chantier en octobre. Il restera alors un lot libre de 2,20 hectares.



Projet d'usine avec entrepôts et bureaux sur 40 000 m² pour la société Sterling
Image Sterling, cabinet CDA Architectes, S^{te} Croix en Plaine

COVID-19 : UNE AIDE POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

La crise sanitaire de la Covid-19 a provoqué un choc économique brutal. Pour aider les petites entreprises et les associations les plus fragiles, Saint-Louis Agglomération et ses partenaires (Région Grand Est, Département du Haut-Rhin, Banque des Territoires) ont créé le fond Résistance Grand Est en complément des autres dispositifs existants. Il permet aux bénéficiaires de renforcer leur trésorerie en urgence sous forme d'une avance remboursable d'un montant pouvant aller jusqu'à 20 000 €.

Notre territoire bénéficie d'une enveloppe de près de 640 000 €. À la fin du mois de juillet, six entreprises ont déjà pu en bénéficier.

Si votre entreprise connaît des difficultés de trésorerie, il est encore temps de profiter de ce dispositif et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

En parallèle, SLA a instauré une réduction de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au profit des entreprises de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. Ce dispositif prend la forme d'un dégrèvement exceptionnel de la CFE à hauteur de 2/3 de la cotisation pour 2020. Le coût de cette mesure est partagé à parts égales entre SLA et l'État.

Pour en savoir plus

www.agglo-saint-louis.fr

BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE POUR VOTRE LOGEMENT ?

Rien de plus simple grâce aux permanences de l'ADIL qui reprennent dès le mois de septembre !

Pour connaître les dates, lieux et horaires d'ouverture, il suffit de consulter le site internet de l'ADIL : www.adil68.org





DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS*

Contact :

Benjamin Nicot, 03 89 28 59 14 ;
nicot.benjamin@agglo-saint-louis.fr
www.agglo-saint-louis.fr rubrique
Vie quotidienne > Petite enfance et
Jeunesse

* Sous réserve de conditions
sanitaires favorables



POUR LES ENFANTS



Vacances d'automne :

- ➔ un accueil de loisirs pour les 3-11 ans sera mis en place au « Jardin des Bout'choux » à Ranspach-le-Bas ;
- ➔ un nouveau séjour découverte sera organisé pour les 8-12 ans.

Vacances d'hiver :

- ➔ les 3-11 ans pourront profiter de l'accueil de loisirs au « Jardin des Bout'choux » à Ranspach-le-Bas ;
- ➔ pour les 8-17 ans, des sorties « glisse » de ski et snowboard auront lieu au Markstein, et un séjour avec hébergement les emmènera en Autriche.

POUR LES GRANDS

Plusieurs sorties sont prévues cet hiver :

- ➔ une excursion « marché de Noël » en fin d'année ;
- ➔ deux sorties « raquettes » pour aller prendre l'air et profiter des joies de l'hiver en janvier et février 2021. Au programme : une balade en raquettes en fin de journée et en nocturne, avec repas en auberge.

SE FORMER AU BAFA

Dès 17 ans, les jeunes peuvent obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) qui leur permet d'encadrer les 3-17 ans dans des accueils. Si vous êtes intéressé(e), participez à la session générale de formation qui aura lieu sur notre territoire pendant les vacances scolaires d'automne.

Renseignements : Christophe
DELABORDE - 03 89 28 59 16



Pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de la formation, contacter la Direction des Sports de SLA : 03 89 91 00 46 ou thiery.rachel@agglo-saint-louis.fr

Pour en savoir plus

Réunion d'information prévue le
vendredi 2 octobre à 19 h au COSEC,
79 rue de Michelfelden, à Village-Neuf.

UNE AIDE POUR DEVENIR SURVEILLANT SAUVETEUR EN PISCINE

Après une première édition réussie, une nouvelle session de formation au brevet national de surveillant sauveteur aquatique (BNSSA) se déroulera à la piscine couverte de Village-Neuf d'octobre 2020 à mars 2021.

Organisée par la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport (FNMNS) en partenariat avec les Dauphins de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération, elle

est ouverte à toute personne en bonne santé physique et disposant d'un niveau satisfaisant en natation.

Saint-Louis Agglomération prend en charge 66 % du coût de la formation (400 €) ; il ne reste donc plus que 200 € à la charge des personnes qui la suivent. Avec en prime la possibilité de décrocher un job d'été au Centre nautique Pierre de Coubertin pour la saison estivale 2021 !



30 ANS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE AVEC INTERREG

INFOBEST Palmrain, Passerelle des Trois Pays, voie verte entre Huningue et Bâle... Les bienfaits de la coopération transfrontalière s'inscrivent dans notre vie quotidienne, grâce à des projets rendus possibles par le programme européen Interreg, qui fête ses 30 ans cette année.



Le programme Interreg a été lancé en 1989 par l'Union européenne (UE) pour encourager la coopération transfrontalière et réduire les disparités entre ses États membres. Il existe aujourd'hui plus de cent programmes Interreg différents tout au long des frontières européennes financés grâce au fonds européen de développement régional (Feder).

Grâce à Interreg, notre territoire a pu concrétiser de nombreux projets. Ainsi, avec un financement à hauteur de 18 millions d'euros, ce programme a notamment permis à Saint-Louis Agglomération et à ses partenaires allemands et suisses de mener à bien des initiatives comme, par exemple, les études de faisabilité ou avant-projets pour la création de nouvelles infrastructures : Tram 3, quartier 3Land, quartier du Lys/Technoport.

Renforcer les liens entre nos trois pays

Certains financements ont des effets plus immédiats sur la vie des habitants, comme INFOBEST au Palmrain, la Passerelle des Trois Pays, l'aménagement de la voie verte sur les berges du Rhin ou encore les multiples initiatives permettant aux habitants de se rencontrer :

- ➔ le Tram des langues pour la décoration du tram à partir d'ateliers créatifs dans les écoles primaires de Bartenheim et Bâle,
- ➔ l'exposition de photos animalières le long du canal de Huningue et à Weil-am-Rhein,
- ➔ les rencontres de jeunes à travers l'art ou le sport (orchestre de jeunes Weil-am-Rhein et Huningue, Bebby Sprint, Saint-Louis Agglo Cup...),
- ➔ des concerts, etc.

LES DERNIERS PROJETS EN COURS

- ➔ Piste cyclable franco-suisse, 3 km entre Leymen et Rodersdorf
- ➔ Balisage de circuits cyclables transfrontaliers (projet Trois Pays à vélo)
- ➔ Aménagement du parc au pied de la Passerelle des Trois Pays à Huningue et Weil-am-Rhein
- ➔ Finalisation du Projet IBA Basel.



TRANSPORTS : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

La rentrée apporte son lot de nouveautés dans le domaine des transports pour faciliter vos déplacements !



Nouveau dépôt de Distribus à Blotzheim

La ligne 6 a été entièrement revue : le détour par Rosenau a été supprimé (la commune est desservie par la ligne 2 depuis septembre 2019) permettant une réduction de temps de parcours de 15 minutes ! Elle offre ainsi une liaison directe et cadencée entre Kembs et Saint-Louis.

À Kembs, l'arrêt du rond-point rue des Prés propose une correspondance avec le réseau Soléa de Mulhouse Alsace Agglomération à certaines heures, permettant aux élèves scolarisés dans des établissements mulhousiens de s'y rendre.

Un dépôt à Blotzheim pour Distribus

Cet automne s'ouvrira à Blotzheim un nouveau dépôt qui remplacera les locaux de la rue du Ballon devenus trop petits et vétustes. Le rez-de-chaussée sera dédié à l'accueil du public.

Le dépôt pourra recevoir 180 véhicules, dont 29 autobus (qui seront abrités) et 41 cars.

POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

De nouveaux prestataires ont été retenus par Saint-Louis Agglomération : le groupe Transdev Alsace Grand Est pour la desserte du lycée Jean Mermoz et le groupement LK Métrocars/Chopin-Heitz pour les collèges de Sierentz et Hégenheim. Les autres établissements sont desservis par le réseau Distribus.

Des circuits scolaires modifiés

Certains circuits scolaires ont été modifiés pour mieux répartir les effectifs.

Pour en savoir plus : www.saint-louis-agglomeration.fr, rubrique Vie quotidienne

Se procurer le Distripass Junior

Un abonnement Distripass Junior est nécessaire pour accéder au transport scolaire (120 € par an ou 12 € par mois). Commandez ou rechargez la carte d'abonnement sur : www.distribus.com ou rendez-vous à l'agence Distribus, 6, Croisée des Lys à Saint-Louis.



BEAU SUCCÈS POUR LA LIGNE 14, RELIANT LIEBENSWILLER À SAINT-LOUIS

Créée en septembre 2019, elle transporte près de 13 000 voyageurs entre septembre et décembre.

Utilisée essentiellement par les lycéens des communes de Liebenswiller, Leymen, Neuwiller, Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut, elle attire de plus en plus d'actifs qui se rendent à la gare de Saint-Louis.

AVEC OKTAVE, LA RÉNOVATION EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Réduisez vos dépenses énergétiques en rénovant votre logement grâce à Oktave, un service qui vous facilite la vie, mis en place par la Région Grand Est et déployé sur notre territoire en partenariat avec Saint-Louis Agglomération.

Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie, voilà un beau projet qui pose bien des questions :

- Par où commencer ?
- À quels artisans faire appel ?
- Quelles sont les aides possibles ?

Autant de questions auxquelles Oktave vous aide à répondre. Grâce à ce dispositif, vous bénéficiez d'un interlocuteur unique qui vous accompagne tout au long de votre projet, avec des solutions personnalisées en fonction de vos besoins, de votre situation financière et des contraintes techniques.

Quels travaux réaliser et comment ?

Après une visite gratuite, votre conseiller Oktave analyse vos besoins et définit le scénario de travaux le mieux adapté à votre situation.

Même si une rénovation complète est toujours préférable, il peut vous proposer des travaux moins ambitieux qui permettent de



réduire vos dépenses énergétiques.

Concrètement, vous définirez ensemble un cahier des charges et Oktave vous accompagnera ensuite pour choisir les professionnels et suivre votre chantier.

Comment financer votre projet ?

Votre conseiller vous aidera également à trouver des solutions de financement :

- Élaboration d'un plan de financement,

- Recherche de toutes les aides possibles,
- Montage des dossiers administratifs,
- etc.

Pour vous accompagner dans les meilleures conditions possibles, Oktave avance sans frais les aides dont vous pourrez bénéficier !

D'autre part, Oktave valorise vos travaux d'économie d'énergie et vous verse également une prime (dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie) dont le montant est variable selon les travaux réalisés.

Par conséquent, Oktave vous accompagne pour réaliser des économies d'énergie importantes et profiter d'un logement plus confortable, été comme hiver, tout en donnant plus de valeur à votre patrimoine immobilier.

Pour en savoir plus : www.oktave.fr

Certificats d'économie d'énergie : www.ecologique-solidaire.gouv.fr





L'ÉVACUATION DES ALSACIENS EN 1939 : DES AMITIÉS QUI PERDURENT

Le 1^{er} septembre 1939, durant la Seconde Guerre mondiale, un tiers des Alsaciens a dû quitter sa région, évacués par le gouvernement français sans aucune préparation. Un départ précipité vers l'inconnu...

Une grande majorité a ainsi été dirigée vers le Sud-Ouest, dans les Landes, le Gers, le Lot-et-Garonne... (lire dans Mieux ensemble n°21, décembre 2019).

Quatre-vingts ans plus tard, ce pan de l'histoire de notre région est toujours bien vivant, notamment à travers les jumelages qui lient nos communes à celles qui ont accueilli ces réfugiés alsaciens.

RANSBACH-LE-BAS

➔ Jumelée avec SARBAN dans les Landes

HELFRANTZKIRCH

➔ Jumelée avec LE FRÊCHE et HONTANX dans les Landes

ATTENSCHWILLER

➔ Jumelée avec GABARRET et HERRE dans les Landes

MICHELBACH-LE-HAUT

➔ Jumelée avec SAINT-JUSTIN dans les Landes

FOLGENSBURG

➔ Jumelée avec CAUNA, FARGUES et MONTGAILLARD dans les Landes

HAGENTHAL-LE-BAS

➔ Jumelée avec SOUPROSSE, MEILHAN et LE LEUY dans les Landes

HAGENTHAL-LE-HAUT

➔ Jumelée avec SAINT-MARTIN-D'ONEY dans les Landes

LEYMEN

➔ Jumelée avec MAUVEZIN D'ARMAGNAC dans les Landes

UFFHEIM

➔ Jumelée avec BOURRIOT-BERGONCE dans les Landes

BARTENHEIM

➔ Jumelée avec BASCONS dans les Landes

BLOTZHEIM

➔ Jumelée avec RION DES LANDES et LAUREDE dans les Landes

SAINT-LOUIS NEUWEG

➔ Jumelée avec PIMBO dans les Landes

ROSENAU

➔ Jumelée avec BOUGUE et MAZEROLLES dans les Landes

SAINT-LOUIS

➔ Jumelée avec LECTOURE dans le Gers

VILLAGE-NEUF

➔ Jumelée avec GEAUNE dans les Landes

HUNINGUE

➔ Jumelée avec SOUSTONS dans les Landes

SAINT-LOUIS BOURGFELDEN

➔ Jumelée avec PEYREHORADE dans les Landes

HÉSINGUE

➔ Jumelée avec GRENADE-SUR-L'ADOUR dans les Landes

HÉGENHEIM

➔ Jumelée avec MORCENX dans les Landes

BUSCHWILLER

➔ Jumelée avec SAMADET dans les Landes

LES MOTS D'ICI

Les mots oubliés en J

L'alsacien ne manque pas de mots pour désigner les hommes et les plantes. En voici quelques exemples autour de la lettre « J ».

Järgi ou Järgle : nom donné aux personnes se prénommant Georges

Järgatàg : jour de la Saint-Georges (23 avril) ; il était jadis interdit dans le Sundgau de fouler l'herbe des prés après la Saint-Georges.

Jeili : individu bruyant qui pousse des cris à tout propos (jeila : pousser des cris)

Jockele : nigaud, benêt

Jockler : faux dévôt

Jomeri : personne qui se plaint sans cesse (jomera : se plaindre, gémir)

Jumpfrachrütt : millepertuis, herbe de la Saint-Jean, en dialecte herbe de jeune fille vierge



Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville-CS 50199

68305 Saint-Louis cedex

Tél. : **03 89 70 90 70**

Télécopie : 03 89 70 90 85

direction@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : du lundi au jeudi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h;
vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 16h30.



Votre site web

www.agglo-saint-louis.fr

- Toute l'actualité de Saint-Louis Agglomération
- Informations pratiques
- Documents à télécharger...



Saint-Louis Agglo
sur les réseaux sociaux

**LES PÔLES DE PROXIMITÉ SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOS DIFFÉRENTES DÉMARCHES
ET POUR VOUS ÉVITER UN DÉPLACEMENT AU SIÈGE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION**

Pays de Sierentz

Pôle de proximité de Sierentz

57, rue Rogg-Haas – 68510 Sierentz

Tél. **03 89 28 54 28**

pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :

- mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h, 13h30-17h;
- jeudi : 9h-12h

Informations et démarches administratives :

- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes Maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Permanences : ADIL, Info Énergie, AMAC 68, service social CARSAT, CPTFE

Porte du Sundgau

Pôle de proximité de Folgensbourg

72, rue de Delle – 68220 Folgensbourg

Tél. **03 89 68 17 07**

pole-folgensbourg@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :

- lundi, mardi et jeudi :
8h30-12h, 13h30-17h;
- mercredi et vendredi : 8h30-12h

Informations et démarches administratives :

- Transports publics
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes Maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Permanences ADIL et Info Énergie



Siège de Saint-Louis Agglomération



Pôle de proximité de Sierentz



Pôle de proximité de Folgensbourg

Antenne Eau-Assainissement :

Tél. : 03 67 35 72 50 / 03 67 35 72 52

1^{er} étage de la mairie de Hagenthal-le-Bas, 2, rue Oberdorf

En cas d'urgence : **03 89 70 46 68** (7 jours sur 7 en-dehors des heures ouvrables)